

Sur les changements phonétiques dans les formes conjuguées des auxiliaires premiers en basque: radical-participe transitif **edun* (inusité dans la langue historique documentée) “avoir, eu”, radical-participe intransitif **izan* “être, été”.

Introduction.

Les deux verbes les plus souvent conjugués dans la langue basque sont les auxiliaires premiers **edun* “eu, avoir” (radical-participe inusité comme tel dans la langue historique documentée, mais base de la conjugaison) et **izan* “été, être”. Ils sont aussi les plus “irréguliers”, et leurs bases qui servent à former les paradigmes conjugués, *-edu-/-adu-* pour le premier, *-iza-* pour le second, ont subi des changements phonétiques tels qu’ils sont devenus à peu près méconnaissables dans la plupart de ces paradigmes, à la différence des auxiliaires seconds (conjugaison dite parfois “volitive”) correspondants, aux formes symétriquement opposées **ezan* transitif et **edin* intransitif, et de tous les autres verbes qui ont conservé des paradigmes de conjugaison (dits “temps” ou “tiroirs”) non auxiliés ou simples (dits parfois “synthétiques”): *-egi-/-agi-* base de conjugaison pour le radical-participe *egin* “fait, faire”, *-ema-* pour *eman* “donné, donner”, *-ego-/-ago-* pour *egon* “demeuré, demeurer”, *-(i)aki-* pour *jakin* “su, savoir” etc.

La fréquence en quelque sorte “naturelle” de ces auxiliaires dans les temps auxiliés ou composés (dits parfois “périphrastiques”) indispensables pour exprimer les temps d’aspect perfectif, les temps simples exprimant seulement l’imperfectif, et pour conjuguer à tous les “temps” et aspects les verbes (dérivés ou non d’autres mots) non conjugables par eux-mêmes hors de leurs formes nominales (substantif verbal et participes), a été considérablement augmentée par le recul généralisé de la conjugaison non auxiliée dans les verbes des catégories en *-n* comme les précédents ou en *-i* (radical *ebil/ibil* “aller et venir”, participe *ebili* “allé et venu” etc.), qui forment les catégories proprement verbales en basque (avec quelques verbes en *-o* comme *jo* “frappé, frapper”, *jaio* “né, naître” etc.), où elle fonctionnait; à quoi il faut encore ajouter la création ou le développement du futur auxilié qui a remplacé l’ancien futur-potentiel à suffixe-infixe *-ke(-)/-te(-)* réservé au strict potentiel (sauf en domaine souletin où il survit) dans la langue moderne. Les formes issues des bases *-edu-* et *-iza-* varient d’un paradigme à l’autre non seulement d’un dialecte à l’autre, mais encore dans les mêmes aires dialectales. Il s’ensuit que, du moins en apparence, la conjugaison basque dont la complexité réelle, indifférente à la nature du radical conjugué, résulte du seul fait de l’agglutination, dans un ordre et une “architecture” heureusement immuables dans chaque paradigme, des divers affixes d’assertion, de subordination, de personnes (actantes et allocutives), de temps et de modalité (le morphème verbal conjugué en basque peut ainsi contenir dans son extension maximale jusqu’à une dizaine de morphèmes grammaticaux différents exprimés réduits souvent à un seul phonème), donne l’impression de se compliquer encore du fait des variations du radical. Difficulté qui ne compte pas, heureusement, pour le locuteur natif et l’apprentissage des enfants, alors qu’elle s’ajoute au reste pour l’adulte.

Sans intervenir en quoi que ce soit dans l’analyse de ces divers affixes constituants de la forme conjuguée en basque, qui relève d’une étude étymologique extrêmement complexe parfois, et, pour certains morphèmes vouée peut-être à la pure hypothèse ou simplement à l’échec, la présente note se propose d’analyser et d’expliquer les variations de forme du radical conjugué, véritable pivot du morphème verbal basque, de chaque côté duquel viennent se placer les divers affixes. Ces variations procèdent toutes des changements phonétiques subis par les bases conjuguées, lesquels résultent de la conjonction de deux facteurs: leur structure phonétique propre d’une part, qui les rend, par eux-mêmes ou par le fait des affixes voisins, phonétiquement instables, les particularités locales, dialectales si l’on veut, de l’articulation phonétique au cours de l’histoire de la langue de l’autre.

1. Radical verbal, radical ou base de conjugaison et “racine verbale”.

Dans des analyses déjà anciennes sur le verbe basque, sa morphologie et sa conjugaison, celles de Schuchardt notamment, puis celles de R. Lafon, qui les cite et les reprend souvent, les critiquant à l’occasion, dans son *Système du verbe basque au XVI^e siècle* (1), premier essai pour saisir la morphologie verbale basque dans sa globalité à partir des témoignages textuels les plus anciens connus de son temps et qui fait date pour la suite des travaux sur le sujet, il est beaucoup question de la “racine verbale” et de sa structure phono-morphologique. Pour le rappeler ici très sommairement, cette “racine verbale” est définie comme un élément minimal du morphème verbal, en tout cas pour les verbes conjugués directement, c’est-à-dire sans faire appel à des auxiliaires eux réellement conjugués et complétés par des formes participiales du verbe lui-même (ou “temps composés”). Pour obtenir cette “racine”, terme et notion dont on voit bien qu’ils sont en relation avec les grands travaux d’étymologie des langues indo-européennes contemporains aux travaux de Schuchardt (2), et antérieurs à ceux de R. Lafon, il ne suffit pas de repérer ce que la linguistique basque moderne nomme le “radical verbal”.

Ce “radical verbal” peut être le “radical-participe” quand la forme “radicale” non aspectuelle est identique au participe d’aspect “perfectif”, que l’on nommait naguère par la notion temporelle (et non aspectuelle) impropre de “participe passé”, à savoir **edun*, *izan* pour les auxiliaires premiers ici considérés, **ezan*, **edin* pour les auxiliaires seconds et tous les verbes où ce radical se termine par la consonne *-n* et très exceptionnellement par la voyelle *-o* (dans *jo* “frapper, frappé”, la forme dialectale *igo* ou *igan* “monter, monté”, *jaio* “naître, né” etc.): cette série “fermée” (on ne peut en principe créer de tels verbes par dérivation) et néanmoins fournie de verbes en principe tous anciens dans la langue peut se définir, d’un point de vue strictement morphologique et indépendamment du fait que les verbes soient sémantiquement transitifs (appelant un complément d’objet) ou non, comme l’une des “classes” de verbes basques. Pour tous les autres, que ces verbes aient une voyelle finale *-i* pour former le participe perfectif s’ajoutant à la consonne finale du “radical” proprement dit fonctionnant alors comme “participe non aspectif” dans la conjugaison (avec l’auxiliaire second) dite “volitive” ou “aoristique” selon les auteurs, ce qui fait une seconde “classe” également “fermée” de verbes conjugables sans auxiliaire, ou qu’ils portent le suffixe participial manifestement hérité du latin *-tu* (qui est parfois passé par analogie aux verbes précédents, davantage dans certains dialectes) qu’ils perdent également pour faire le radical (ou le réduisent parfois à *-t*, très illogiquement mais par analogie avec les précédents), classe cette fois “ouverte”, dérivable à volonté de n’importe quel mot préexistant (qu’il soit nom, même décliné, ou même adverbe etc.), la forme du “radical”, tout comme sa valeur non aspective, s’oppose à celle du “participe perfectif” (d’où se dérive le participe futur à suffixe de génitif, l’imperfectif se dérivant du substantif verbal): *sar* “entrer”/*sartu* “entré” etc. (3)

Or les “radicaux-participes” ou “radicaux proprement dits” ainsi définis des verbes conjugués sans auxiliaire ne suffisent pas à définir la “racine”: les auteurs précités considèrent qu’il faut encore leur enlever non seulement le *-n* ou le *-i* final, qui en effet disparaît systématiquement dans toutes leurs formes conjuguées, mais aussi la voyelle initiale, soit *e-* soit *i-* (très rarement peut-être *u-* comme dans *utz* “abandonner, laisser”), considérée alors comme un préfixe, donc en principe détachable pour former le morphème lexical minimal ou “racine”. Il faut en effet une initiale vocalique obligatoire aux formes radicales de tous les verbes conjugables, parce que c’est la condition pour qu’elles puissent recevoir les préfixes personnels et modaux de conjugaison, eux consonantiques. Pour définir cette “racine” verbale, la voyelle préfixée formant l’initiale du radical doit être considérée comme une voyelle de liaison entre la consonne préfixée personnelle ou modale en conjugaison et la consonne dite alors “initiale” de la “racine verbale”. Le basque utilise en effet régulièrement de telles voyelles de liaison pour la dérivation nominale en

déclinaison ou autrement, ainsi que pour les suffixes de la conjugaison, ce qui a dû inciter les auteurs de cette analyse à les transposer aussi dans la préfixation de la morphologie verbale. Il faut pourtant remarquer que, malgré quelques douteuses analyses étymologiques (voir ci-dessous la note 6), le basque n'a pas rajouté ce prétendu "préfixe" vocalique, instrument de la conjugaison, aux verbes à initiale consonantique pour les rendre conjugables sans auxiliaire.

Cet élagage du radical en "racine", qui n'est alors en fait qu'un résidu du morphème radical (il est réduit parfois à un unique phonème *-a-* pour *izan*, ou même totalement occulté en réalité) au lieu d'être la "cellule" morphématique sur laquelle s'est édifiée la conjugaison, a quelques autres inconvénients, outre le fait de renvoyer à une "préhistoire" de la langue sûrement plusieurs fois millénaire et que personne aujourd'hui encore n'est en mesure de reconstruire avec quelque vraisemblance pour de tels faits: 1° il donne des morphèmes qui, commençant par des consonnes dites alors "initiales" totalement ou grandement inusitées en initiale lexicale absolue par le basque (non seulement la vibrante *r-*, mais les occlusives sourdes *k-*, *t-* ou la sonore *d-* ...), semblent en contradiction avec les caractères phono-morphologiques généraux du basque; 2° il aboutit à confondre intégralement sous la racine *-za-* l'auxiliaire premier intransitif *izan* et second transitif **ezan* (quels que soient par ailleurs les problèmes étymologiques impliqués dans ces auxiliaires que la langue ne confond pourtant jamais); 3° et surtout il ne tient pas compte qu'il y a bien un "radical nu" dans la conjugaison des verbes basques.

Ce "radical nu" en basque, pour tous les verbes intransitifs conjugables sans auxiliaire et eux seuls, donne, comme en latin (influence bimillénaire, ou trait commun?), l'impératif de deuxième personne du singulier masculin et féminin, et correspond, au changement en *a-* éventuel - mais non régulier - de l'initiale vocalique (ouverture vocalique à valeur morphologique exprimant en principe le présent ou seulement phonétique et expressive?) près, au radical ou base de conjugaison: *ago*, *abil* "reste, va" pour les verbes *egon*, *ebili* (mais aussi *habil*, ou *haugi* "viens" de *jaugin* "venir": le préfixe personnel semble s'être imposé à date peut-être tardive par analogie). Dans les verbes transitifs, le sujet d'ergatif doit être exprimé par un suffixe personnel qui s'ajoute au "radical ou base de conjugaison", au singulier *-k* masculin ou *-n* féminin (en ce cas dans tous les verbes à radical-participe en *-n* la forme impérative se confond exactement avec ce radical): sur *egin* "faire, fait" *egik/egin* "fais(-le)", sur *eman* "donner, donné" *emak/eman* "donne(-le)" et avec le datif de 3e personne du singulier *emok/emon* "donne-le-lui" (la forme dative de ce verbe datif par excellence ne doit pas être indifférente à l'existence dialectale de la forme de radical-participe *emon* dans les *Refranes* en bisciaïen de 1596, où cependant le nom verbal est comme dans les dialectes français anciens et modernes *emaite*) (4), sur *ikus* "voir" / *ikusi* "vu" *ikusak/ikusan* "vois(-le)", et, dans les verbes à initiale de semi-consonne *y-* eux aussi conjugables, pour le pluriel de déférence (singulier réel) de *jakin* "savoir, su" dans la lettre de 1415 *jaquiçu* "sachez" pour *jakizu* (5).

La "base de conjugaison" ainsi définie, et dont la présente note analyse les variations phonétiques et leurs résultats principaux dans la pratique, sans tenir compte de la variation vocalique initiale dans les formes conjuguées, qui donne plutôt *a-* au présent et plutôt *e-* au non présent, mais de façon assez aléatoire selon les verbes et les usages dialectaux, n'est donc en rien la "racine" telle que décrite et commentée par les auteurs précités (6).

N. B. Dans tout le commentaire qui suit les formes citées les plus proches des formes étymologiques reconstituées ont été écrites en caractères **gras**.

2. L'auxiliaire transitif *-edun: base de conjugaison -edu(-)/-adu(-).

Seul le dialecte bisciaïen avait encore conservé dans la langue historique des formes usuelles non conjuguées directement bâties sur ce radical, quoique déjà

phonétiquement altérées, comme le nom verbal suffixé en *-te* (forme sans doute la plus ancienne, qui a progressivement perdu du terrain au profit du suffixe à sifflante affriquée *-tze*) *e(d)ute* “avoir, action d’avoir”.

1a. Les formes de base des paradigmes conjugués.

Ces formes de base régulières ont été nécessairement les suivantes jusqu’à une époque indéterminée antérieure, et peut-être de beaucoup, aux premiers témoignages écrits recueillis à partir du Xe siècle et surtout du XVIe, les verbes étant rares dans les citations médiévales principalement onomastiques:

(*)*edute* (7) pour le nom verbal et ses dérivés: participe imperfectif **eduten*, participe prospectif **edunen/*edungo*; il n’y a sauf erreur aucun témoignage de tels participes pour la formation desquels a dû tôt suppléer le radical-participe *uk(h)an/uk(h)en* “eu, obtenu, reçu”, lui-même, par une curieuse symétrie qui peut tenir de “l’économie linguistique”, non conjugable;

**dadu/dedu, *zeduen, *(ba)ledu/ladu* pour la 3e personne du singulier des actants sujet et objet non exprimés (sauf pour l’actant datif-bénéficiaire où elle doit obligatoirement être exprimée, la 3e personne du singulier est exprimée sans l’être ou “par défaut”, pour la raison simple que les autres personnes, première et seconde au singulier et au pluriel, doivent l’être par des affixes, ainsi que le pluriel en tant que tel: économie encore dans une architecture morphologiquement complexe): pour le présent “il ou elle l’a”, le non-présent passé-imparfait (réel ou temporel en français) “il ou elle l’avait”, le non-présent éventuel “(s’) il ou elle l’avait” (imparfait modal ou hypothétique du français);

**eduk, *edun* “aie-le/la” pour l’impératif au singulier (le suffixe personnel, sujet-ergatif ou datif et allocutif, oppose en basque le masculin *-k* au féminin *-n*, ce qui constitue la seule expression morphologique basque du genre: ces suffixes ne représentent donc en rien le genre de la 3e personne exprimée en français mais non en basque), **eduzu(e)* au pluriel; ces mots peuvent prendre aussi une forme plus proche du subjonctif français ou roman en général (il ne faut pas oublier que le français a été la dernière langue romane en contact avec le basque, venue bien après le gascon ou le castillan) et tributaire à n’en pas douter de celui-ci: **edukala, *edunala* par adjonction du suffixe de subordination complétive: “que tu l’aies”;

**bedu* pour l’optatif, vrai mode morphologiquement constitué en basque, qui supplée pour la 3e personne à l’impératif: “qu’il ou qu’elle l’ait”.

Tout indique, et en particulier la situation dialectale moderne bien documentée à partir de ce même XVIe siècle, que les variations subies par ces formes et tous les paradigmes “temps” ou “tiroirs” qui en découlent n’ont été ni contemporaines dans toute l’aire linguistique, ni partout de même nature. Il sera très malaisé, en tout cas, de savoir si ces faits découlent d’un pur hasard favorisé par l’émiettement géographique et administratif très précoce et peut-être même originel des territoires de langue basque, ou s’ils sont tributaires de quelque fait de substrat, ou bien déjà pré-dialectal dans la langue basque elle-même, ou bien résultant des influences d’autres langues au contact, ou même des deux, même si les structures grammaticales ont été, de par leur différence profonde, beaucoup plus imperméables que la phonétique et le lexique à l’influence des langues extérieures, et en particulier administratives: le latin officiel antique et médiéval, puis les langues romanes.

1b. Changements du radical conjugué **-edu-/*-adu-*.

Le schéma des changements est le suivant, chacun des stades ultimes étant maintenu soit dans un ou autre domaine dialectal, soit dans un ou autre paradigme ou “tiroir” de la conjugaison, les deux résultats (domaine dialectal et paradigme) pouvant se réaliser ensemble ou séparément:

**(-)edu/(-)adu > (-)au* : stade *(-)dau(-)* etc.

- > (-)au > (-)eu > (-)u : stade *du* etc.
- > (-)eu > (-)ei- : stade *d(er)ei-* etc.
- > (-)ei- > (-)e- : stade *det* etc.
- > (-)ei- > (-)i- : stade *di-* etc.

Le radical conjugué est susceptible au présent, après adjonction du préfixe modo-temporel (*d-*, *z-*, *l-*, *b-*), ou personnel (*n-*, *h-*, *g-*, *z-*), d'une variation vocalique (ouverture) pour certains verbes (transitifs ou intransitifs) dont la voyelle initiale radicale (hors conjugaison) était comme ici *-e* ou même *-i*: *egon/dago/nago*, *ibil/dabil/nabil*, *eraman/darama/narama* pour "demeurer/il (ou elle) demeure/je demeure", "se promener/il se promène/je me promène", "emporter/il l'emporte/il m'emporte" etc.; d'autres verbes ont gardé au présent la voyelle initiale comme *dema* "il le donne", le second auxiliaire transitif *deza* (mais non l'intransitif *dadi*), *dirau* "il dure" etc. Il s'agit là de variations qui tiennent sans doute, vu leur irrégularité relative, plus de la phonétique, faits d'assimilation ou de dissimilation ou d'expressivité notamment, que de la morphologie proprement dite. Pour **edu-* il semble qu'on peut se demander au vu des résultats s'il n'y aurait pas eu simultanément (de même encore aujourd'hui pour *derama/darama* etc.), peut-être dans des aires dialectales assez précises, à la fois des formes en *-e-* et d'autres en *-a-*.

1° La première étape du changement: diphtongue *-au/-eu*.

Le premier changement et le principal, qui conditionne la suite, a été la chute de la dentale sonore intervocalique du radical, dont témoigne le biscaïen **eute** "avoir" documenté au XVIe (1596 *euten* en forme d'inessif indéterminé servant de participe imperfectif) et encore au XVIIe. Le résultat est la naissance de la diphtongue, soit comme ici (et donc les dérivés du nom verbal) *-eu-*, soit dans les formes conjuguées du présent: *-au*. Le basque, en principe, n'affaiblit pas ou tard et sans régularité, et à la différence fondamentale des langues romanes qui vont jusqu'à les éliminer, les consonnes intervocaliques et en particulier les occlusives sonores. Par un curieux trait de phonomorphologie, il renforce même (et dans ce cas assourdit) les initiales devenues intervocaliques par composition: sur *gabe* "dépourvu de, sans" *atsekabe* "déplaisir", sur *bazter* "côté" *supazter* "coin du feu", sur *bide* "chemin, moyen" *bizipide* "ressource, moyen de vivre" etc. C'est d'ailleurs un trait qui apparaîtra dans le traitement dialectal de certains affixes d'actants personnels datifs. Mais la fréquence des formes conjuguées, celle des auxiliaires ou d'autres comme *egon*, a eu raison de ce garde-fou linguistique, même à l'écrit qui est resté jusqu'à aujourd'hui étonnamment "régulier", et bien davantage à l'oral et dans certains domaines dialectaux que dans d'autres, résultat sans doute, comme d'autres faits, du rétrécissement progressif de la langue vers les sphères familiales et privées qui l'écarte, en basque aussi, du "bon usage" traditionnel si longtemps maintenu.

Les diphtongues sont la part la plus instable du vocalisme en basque comme dans d'autres langues, et la diphtongue *-au-* ainsi créée était appelée à bouger. Elle a néanmoins été conservée dans des pans entiers de la conjugaison:

a) au présent à sujet de 3e personne du biscaïen **dau** "il l'a", pluriel **daude** "ils l'ont" (partout ailleurs *du*, *dute*): la conservation prolongée du nom verbal ailleurs disparu peut expliquer la persistance de ce présent diphtongué; mais au pluriel la sonorisation de la consonne dentale d'appui du morphème de pluriel de *-te* à *-de*, par analogie ou assimilation, dans cet unique dialecte a rendu ce présent parfaitement homonyme du pluriel généralisé de *egon* verbe lui aussi d'emploi très fréquent, *daude* "ils demeurent"; mais ce dernier procède, par des voies d'altération phonétique de même nature, d'un **dagote* déjà perdu par la langue historique dans cet emploi (on trouve pourtant chez Oyhénart au XVIIe siècle une forme relative dérivée, peut-être "savante" et non usuelle, mais avec affixe de datif, toujours plus conservateur des formes verbales comme on le verra: *dagotenari* "à celui qui demeure à eux ...");

b) au présent et au non présent à objet de 1e ou 2e personne en ce cas préfixé (disparition des marques modo-temporelles *d-/z-/l-*): *nau* “il m’a”, *nauzu* “vous (sing.) m’avez” etc., quoique l’usage dialectal courant et oral en navarro-souletin réduise la diphtongue à *nu* etc. analogique du présent de 3e personne *du* ;

c) au présent et non présent à datif de 1e et 2e personne toujours suffixé, quelle que soit la personne ergative sujet et sa place, en navarro-labourdin et souletin: *daut* “il me l’a”, *dautazu* “vous me l’avez”, *dautzu* “il vous l’a”, *dauku* “il nous l’a”, *daukuzu* “vous nous l’avez”, *dautzugu* “nous vous l’avons” (l’initiale devenue interne des datifs de 1e et 2e personnes de pluriel se distingue alors des ergatifs dans la même position par une marque de renforcement de la consonne: assourdissement d’occlusive et affriquement de sifflante); *zautan* “il m’avait”, *zinautan* “vous me l’aviez” etc.; la forme orale coutumière dans la même zone navarro-labourdine réduit ici la diphtongue à la première voyelle avec les datifs de 1e pers. du singulier *datazu*, *zatan*, *zinatan* etc.; de ces formes se déduit, par simple maintien analogique de la voyelle de liaison en finale, le présent à sujet ergatif (non exprimé) de 3e personne du singulier *data* “il me l’a” (pluriel exprimé *datate* “ils me l’ont”, *zataten* “ils me l’avaient”); mais une voyelle longue peut rappeler la diphtongue initiale: *daat*; le biscaïen procède à peu près de même pour le radical verbal (indépendamment de la réalisation des affixes);

d) à l’impératif la diphtongue était encore présente aussi en navarro-labourdin du XVIe siècle, et les *auk* (“aie-le” masc.), *aun* (id. fém.), *auzu* (voussoiement), *auze* (pluriel) pullulent chez Liçarrague (1571).

La diptongue *-eu-*, si ou quand elle n’est pas simple variante phonétique de *-au-* tenant à l’articulation relativement indifférenciée des voyelles initiales en basque ou même originellement maintenue à partir de **edun*, peut aussi procéder de l’assimilation (fermeture) de la voyelle ouverte *-a-* assez répandue comme marque de présent (*dazagu*, *dakusa*, *dantz* pour *ezagun* “connaître/connu”, *ikus* “voir”, *entzun* “entendre/entendu” etc.) à la voyelle fermée vélaire *-u-*, celle-ci restant la représentation la plus fréquente du radical dans l’ensemble de la conjugaison:

e) au présent et au non présent des dialectes guipuscoan et biscaïen les textes archaïques en donnent déjà beaucoup d’exemples: au présent et impératif *deu*, *ezteu*, *deusc*, *deusa*, *euc*, *euquec*, au non-présent *euan*, *neuen*, *leuquee* etc.

2° Réduction de la diphtongue.

L’instabilité phonétique propre aux diphtongues en général jointe aux diverses influences analogiques jouant sur les paradigmes de conjugaison, les plus fréquemment employés étant ceux de ces auxiliaires premiers, a donné des résultats fort différenciés, où, en dernier ressort, le radical a pu finir par devenir méconnaissable:

-ab-/eb- procède du changement particulier subi par la voyelle *-u-* passée à l’état de semi-consonne *-w-* en articulation rapide devant voyelle avant de s’occluser en bilabiale, fait phonétique assez généralisé quoique irrégulier, mais surtout propre au domaine hispanique occidental où il touche aussi le verbe, et dès les plus anciens textes: au présent *daben*, *davela* ou *debe*, *deban*, *debala*, au non présent biscaïen (qui élimine ici le préfixe modo-temporel *z-* en 3e personne) *eban*, *neban*;

-u- réduction qui conserve la seconde voyelle originelle du radical est aussi la plus ancienne (dans *dugu* citation des *Glosas emilianenses* au Xe siècle) et la plus généralisée dans tous les paradigmes: 1° *du* et le paradigme correspondant au présent, 2° *zuen* et (*ba*)*lu* au non présent, 3° *bu* à l’optatif et *uk* à l’impératif masculin (ces deux exemples sont dans les poésies et proverbes d’Oyhénart 1657, mais inusités depuis longtemps dans la langue courante);

-o- fort proche pour l’articulation doit procéder de l’ouverture de la précédente voyelle devant un autre phonème, plutôt que du résultat direct de la diphtongue *-au-* > *-o-* très familier aux langues romanes mais non au basque (*causa* > *gauza*, *Mauru* > *Mairu*); il

est inconnu des dialectes français, mais assez commun au seul présent quoique non exclusif dans les dialectes péninsulaires orientaux dès les textes anciens: *dot, dodan, doc, doquec, dogu, eztoçu, enoc, noçu, boçu* etc. (1596);

-e- résulte au contraire de l'élimination de la seconde voyelle devant un autre phonème dans les mêmes zones dialectales et les mêmes textes: *det, degun* etc.; dans le navarro-labourdin usuel la réduction du radical à -e- apparaît dans les formes à datif de 3e personne de pluriel (infixe -e-): au présent *dee* "il le leur a", *deztee* "il les leur a" et *dezteete* "ils les leur ont", et au non-présent dont les formes sont parallèles aux précédentes à l'imparfait *zeen, zezteen, zezteeten* (Schuchardt rappelle cette dernière forme à propos de celle de Liçarrague *cerezten*: voir plus loin le radical-participe **eradun*): l'origine théorique est dans **da(d)ue, *da(d)u(z)te, *da(d)u(z)teete*, et tout procède ici d'assimilations et réductions successives inévitables dans ces suites vocaliques;

-i-, le phonème le plus éloigné du radical initial, est propre aux formes conjuguées à datif dans les dialectes occidentaux où il a occulté le radical (-)edu- et procède des changements subis par les formes à affixe datif de 3e personne de vocalisme complexe, et qui s'opposent nettement sur ce point aux orientales et septentrionales des dialectes français: dans ces derniers, on l'a vu plus haut, la diphtongue du radical a été assez bien protégée au datif: *da(u)ko, daut(a), dauku, dautzu(e), nauzu, na(u)kon, nautzun, haukun* etc.; au lieu de l'occlusive de liaison au datif de 3e personne du singulier -k(o)- de ces dialectes, les autres ont dû avoir la voyelle ou semi-consonne palatale -i-/y- : on peut supposer que les formes usuelles du domaine occidental qui tendent à se généraliser dans l'usage moderne stantard (et spécialement en style écrit où leur avantage euphonico-stylistique les a fait très largement adopter dans la tradition littéraire labourdine) *dio, diote, nion, (ba)lio* pour le datif de troisième personne, procèdent de **da(d)uyo* etc., comme les articulations orales du souletin et navarro-labourdin modernes de *buria, eskia* viennent de *buruya, eskuya* régulières dans Dechepare 1545. Dans ce cas la voyelle palatale, ancien phonème de liaison (semi-consonne *yod*), représente à elle seule le radical primitif. Mais, même sans ce phonème intermédiaire, il a suffi de changements théoriquement réguliers par assimilations vocaliques successives comme les suivants pour aboutir aux formes modernes: **dauo > *deuo > *deio > dio* etc. (et il est assez difficile en ce cas de supposer que le -o- datif aurait comme étymon, comme l'admettait Schuchardt, le démonstratif *haur*, soit un point de départ théorique **da(d)uhaur*). Puis l'ensemble du paradigme datif a suivi les formes de troisième personne créant un nouveau (mais antérieur au XVIe siècle dans certains domaines) paradigme datif *dio, diote, digu, dizu, zion, nion, nizun* etc., avec tout de même l'inconvénient de donner une nouvelle "base" à la conjugaison de **edun* en la compliquant encore et, à la différence du modèle précédent, faisant tout oublier de la diphtongue -au-/eu- de la base conjuguée.

Pour mémoire seulement, on rappelle que les formes conjuguées de sens "avoir" contenant une vibrante intervocalique ou faisant groupe avec une occlusive qui les précède (quoique ces groupes consonantiques en eux-mêmes aient été inconnus du système phonologique basque jusqu'à une date récente où leur articulation signe le progrès de la romanisation du basque), comme les *draucu, draut* etc. (< *derau* etc.) au présent si fréquents dans le "polydialectisme" propre à Liçarrague (qui a aussi *drade* < *dirade, drabilagu* < *derabilagu*) et dialectalement en principe "orientaux" (souletin et roncalais), ou au passé *cerezten* "il les leur avait" (1571), procèdent toutes d'un radical-participe **eradun* à préfixe factitif, dont la valeur factitive primitive, comme dans d'autres verbes de même origine, n'est plus ressentie. Elles avaient l'avantage de fournir un corps phonétique stylistiquement utile à des formes usées et réduites.

3. L'auxiliaire intransitif *izan*: base de conjugaison -iza-.

Les plus grands changements phonétiques subis par un radical verbal conjugué, à moins d'intervention de bases d'autres verbes comme cela est arrivé dans diverses conjugaisons "irrégulières" du français, et précisément celle du verbe "être" français correspondant, sont ceux qui ont affecté l'auxiliaire intransitif premier, radical-participe *izan* "être, été". Irrégularité qui découle à n'en pas douter de l'ancienneté de cette conjugaison et de sa fréquence, mais semble étonnante par rapport à d'autres verbes ordinairement conjugués comme l'auxiliaire intransitif second **edin* (qui offre cependant une difficulté morpho-phonétique originale dans l'intervention d'un infixé *-ki-* dans les seules formes datives), ou *egon* "demeurer, demeuré" etc. Le point de départ ici adopté, et théoriquement le seul valable à moins de rigoureuse démonstration contraire, est que, comme pour **edun*, toutes les formes conjuguées, dans leur extrême variété formelle, quoique celle-ci soit loin d'être aussi différenciée dialectalement que pour **edun*, procèdent du radical de conjugaison (-)iza(-), dont il a été rappelé plus haut que la voyelle "initiale" était indispensable à la base conjuguée pour éviter toute confusion réelle - et indépendamment des faits d'étymologie à ce jour ignorés - avec le second auxiliaire transitif **ezan* base de conjugaison (-)eza(-), confusion qui eût rendu l'emploi des deux verbes impraticable.

3a. Les formes de base des paradigmes conjugués.

Elles ont dû être (l'astérisque signale celles qui ne sont plus présentes dans la langue historique) ou sont, dans le même ordre que pour le verbe précédent:

izaite (qui est aussi la forme régulière des *Refranes* de 1596: *yzaytea* en forme déterminée, comme *emaite* pour *eman* etc.) pour le nom verbal et le participe imperfectif *izaiten*, le participe prospectif adoptant les formes habituelles (à suffixe de génitif) *izanen*, *izango* (le participe *izatu* adopté tardivement en domaine labourdin est, comme dans les verbes des classes 1 et 2 ci-dessus définies, une réfection analogique et tardive);

**diza*, **niza*, **hiza*, **dizate*, **gizate*, **zizate* pour le présent, comme *dago*, *nago*, *hago*, **dagote* > *daude*, **gagote* > *gaude*, **zagote* > *zaude*, pour l'intransitif *egon* (comme *deza*, *neza(n)*, *leza(n)*, *beza* etc. pour les trois modes-temps de l'auxiliaire transitif second dont la forme est si proche de l'intransitif premier): que ce soit par les formes méridionales et occidentales comme *naiz*, *haiz* etc. qui tendent à se généraliser à l'écrit, à plus forte raison des souletines et bas-navarraises *niz*, *hiz* etc. pour le présent, ou des formes les plus généralisées du non présent *zen*, *ziren*, (*ba*)*litz* etc., tout indique que ce verbe a été d'abord conjugué sans modification de la voyelle *-i-* (comme d'autres intransitifs: *iraun* "durer" > *dirau*, *irakin* "bouillir" > *diraki*), qui aurait du reste amené des confusions avec *ezan* en particulier;

**ziza(e)n*, **nin(d)iza(e)n*, **hin(d)iza(e)n*, **zizaten*, **gin(d)izaten*, **zin(d)izaten* pour le non-présent imparfait, formes parallèles à celles qu'a conservées, très proches des formes étymologiques, le verbe *egon* "demeurer/demeuré" dans les deux principales variantes dialectales (avec l'alternance (-)e-/(-)a- de la voyelle initiale du radical): *zegoen/zagon*, *nengoen/nindagon*, *hengoen/hindagon*, **zegoten/*zagoten* > *zeuden/zauden*, **ginagoten* > *ginauden*, **zinagoten* > *zinauden*;

**liza*, **nindiza*, **hindiza*, *lizate* (forme dialectalement conservée), **gindizate*, **zindizate* pour le non-présent éventuel;

**iza*, **zizate* pour l'impératif (2e personne du singulier et du pluriel), et **biza*, **bizate* pour le votif (3e personne).

N. B. Aux 1e et 2e personnes de pluriel de sujet (absolutif), la "redondance" (Schuchardt) de marque, suffixe *-te*, qui vient s'ajouter aux préfixes personnels *g(in)-*, *z(in)-* a pour résultat d'uniformiser le paradigme sur la troisième personne **dizate* "ils/elles sont" etc. où cette marque était évidemment indispensable, et la régularité du paradigme ainsi créée est probablement originelle. Il en va de même pour le transitif, avec l'infixé de pluralité qui prend la forme *-it-* placée cette fois avant le radical: *ditu* < **ditadu* "il les a"

entraîne *g(a)itu* < **gitadu*, *z(a)itu* < **zitadu* (l'addition d'un -a- avant l'infixe de pluralité -it- dans les formes aujourd'hui dialectalement dominantes et standardisées, mais non en navarro-labourdin et souletin usuel, peut procéder aussi bien d'une métathèse vocalique du radical originel que d'une épenthèse pure et simple, qui a pu aussi exister dans une troisième personne **daitu* perdue sous cette forme avant les témoignages écrits, le résultat étant que le paradigme *ditu/gaitu* reste morphologiquement irrégulier).

3b. Changements phonétiques principaux des formes de base.

Ils sont considérables dans la plupart des paradigmes ou "temps" de la conjugaison et à l'intérieur de chacun d'eux, résultant ici aussi des contraintes d'articulation dans chaque morphème pour certains et des réfections analogiques pour d'autres, les deux facteurs s'additionnant parfois. Peu de formes restent proches, en définitive, des paradigmes réguliers d'origine, et encore moins identiques, même compte tenu des formes les plus anciennement attestées, les variations dialectales (synchroniques) étant ici moins accusées. On considérera à part les formes de la conjugaison unipersonnelle (actant sujet-absolutif seul exprimé) et bipersonnelle (actant sujet-absolutif et actant bénéficiaire-datif exprimés).

1° Conjugaison unipersonnelle (sujet-absolutif exprimé):

a) Présent:

Au singulier:

3e pers.: **diza* > (**deza*) > **daza* > **dada* > **daa* > *da* :

tous ces changements, qui ne sont qu'une suite d'assimilations phonétiques simples, ont dû se réaliser bien avant l'époque moderne et même médiévale, au moins jusqu'au stade à voyelle longue (ou double) **daa* qui a dû précéder la forme *da* la seule attestée depuis les plus anciens témoignages écrits qui ne sont que de la fin du Moyen Age (forme "subjunctive" ou "relative" *den* < **daen* dans le négatif *ezten* 1415). Et comme la 3e personne donne la base de la conjugaison basque, celle où, dans tous les cas possibles où l'affixe de 1e ou 2e personne d'absolutif, ou d'ergatif (non-présent du transitif), ne doit pas être préfixé, le verbe commence par le préfixe modo-temporel, la voyelle -a-, unique mais aussi finale dans *da*, a été sentie comme la marque propre de la conjugaison de *izan* et suffisante à l'identifier, à tel point que des commentateurs la désignent comme étant "la racine -a-". Elle a investi progressivement et largement l'ensemble des paradigmes, comme le montrent surtout les formes dialectales les plus occidentales (guipuscoan et bisciaïen), et aussi les emplois préférés de Liçarrague (1571), même si l'on y trouve par ailleurs des formes proches des étymons.

Le plus étonnant est moins l'assimilation de la première voyelle par la seconde, qui a été pourtant le changement en apparence le plus déterminant pour la suite **diza* > **daza*, après un intermédiaire théorique mais logique **deza* qui n'a pas dû persister vu son homologie parfaite avec l'auxiliaire second transitif (*deza*: à moins qu'il n'y ait là le point de départ où s'est fait le passage ou la spécialisation de cette forme au transitif? mais sans doute très longtemps avant la période de la langue historique), que la possible occlusivation de la sifflante fricative dorsale -z- en sonore de même point d'articulation -d- pour faire **daza* > **dada*, qui a pu être favorisée par la force d'émission du premier phonème dans le dialogue où "il est, c'est" vaut affirmation. Mais on peut concevoir aussi que, sans intermédiaire **dada*, la sifflante intervocalique s'est progressivement affaiblie puis amuïe par effet direct de dissimilation, ou même qu'il y a eu réfection analogique sur le non-présent où le changement par dissimilation était inscrit dans les faits (voir ci-dessous). Il se peut aussi que ce soit le segment -iz- entier, c'est-à-dire l'essentiel du radical, qui s'est rapidement affaibli dans l'élocution, étant devenu inutile à l'identification du verbe, non protégé de surcroît par les barrières normatives du "bon usage écrit" dans un temps qui doit se compter en millénaires, au point de disparaître dans les paradigmes

les plus employés du présent et du passé, tandis qu'il reste présent aux autres, éventuel, impératif, votif.

1e et 2e pers.: **niza*/**hiza* > ***niz/hiz*** (bas-nav. 1545)

> *naiz* (nav. 1415)/*haiz* > *nax* (bisc. 1596) etc.:

même si le hasard des attestations écrites donne l'antériorité à la forme à diphtongue *naiz* qui a tendu à se généraliser à l'écrit (sans interférence à l'oral usuel dans les zones à *niz* traditionnel), avec cependant l'absence de ce mot dans la partie bas-navarraise de la correspondance de 1415, il ne fait pas de doute que le cheminement phonétique est plus complexe du **niza* primitif obligé à *naiz* qu'à *niz*, ce qui fait que c'est cette dernière forme qui est la plus proche de l'étymon. La disparition de la voyelle finale -a, qui peut résulter ou du simple raccourcissement au monosyllabe dans les conditions de l'élocution rapide ou du conflit avec la forme interrogative simple suffixée en -a qui obligeait à faire **niza-a* > **nizea* (comme pour *da* "il est" et *dea* "est-il?": c'est aussi le procédé phono-morphologique du biscaïen pour le nominatif déterminé des mots en -a comme *alaba* "fille", *alabea* "la fille") > actuel *niza*?, est commune aux deux formes. Mais l'addition de la voyelle -a- de *naiz* implique de plus une réfection probablement analogique sur la 3e personne *da*, qui signe encore une fois son caractère de base du paradigme conjugué basque, plutôt qu'à d'autres paradigmes où l'initiale du radical adopte cette variation, *nabil*, *nago* pour l'intransitif etc., l'étape **naza*, si elle a pu exister, présentant la même difficulté que son homologue de 3e personne. En dialecte biscaïen la facilité des palatalisations de consonne après -i- propre à tout le domaine occidental péninsulaire avait poussé plus loin le changement et donné assez tôt *nax* (1596).

Au pluriel:

3e personne: **dizate* > **didate* > **dirate* > ***dirade*** (1494, 1545) > *dira* (1545)/*dire*:

l'occlusivisation de la sifflante en dentale a eu pour conséquence de créer une suite de trois syllabes à occlusive initiale de même point d'articulation, facilitant ainsi par effet de dissimilation le passage d'occlusive à vibrante -d-> -r- si familier par ailleurs à la phonétique basque; la disparition du suffixe de pluralité -te > -de, qui n'est plus conservée que pour les besoins de la prosodie (de l'utilité littéraire et expressive de toutes les variantes linguistiques!) où chez les auteurs anciens très soigneux de la qualité linguistique grammaticale comme Liçarrague, peut s'expliquer par le seul fait que la forme *dira* est devenue propre au pluriel et suffit à l'exprimer. Par ailleurs ce suffixe était homophone de -te suffixe de futur-potentiel pour *izan*, d'où les deux emplois chez Dechepare etc. de *dirade* présent et *dirate* potentiel, mais sans exemple d'un bien incommode **diradete*. La variation dialectale ne porte que sur la voyelle finale: *dira* analogique de *da*, et *dire* qui semble avoir plutôt suivi le chemin phonétique "normal" *dirade* > **dirae* > *dire*. Il en va de même sur ce point pour toutes les personnes du pluriel des autres modes-temps: *gira/gire*, *gina/gine*, *bira/bire*.

1e et 2e personnes: **gizate* /**zizate* > **girate*/**zirate* > ***girade/zirade*** (1545) > *gira/zira* (et dial. *gire/zire*) > *gara/zara* (*gare/zare*):

le passage à la vibrante de **girate* etc. a dû se faire par réfection analogique des personnes 1 et 2 sur la 3e personne de pluriel (le changement a pu suivre un stade **gidate* mais rien n'oblige à concevoir un changement parfaitement parallèle à la 3e personne, le contraire, la réfection sur la 3e personne au stade de la vibrante, étant même plus conforme à l'irrégularité relative des réfections analogiques). A la différence de la 3e personne, où la forme **dara* n'est nulle part attestée, les dialectes occidentaux, labourdin occidental compris chez Liçarrague (1571) puis Axular (1643) dont ce sont les formes préférées ou uniques, alors que le Bas-Navarrais Dechepare (1545) les ignore, ont assimilé la première voyelle sur la seconde pour faire *gara*, *zara* documentées depuis le XVIe siècle (1571, 1596) et dialectalement maintenues avec leurs variantes *gare/zare*

(voir ci-dessus): par rapport à *gira/gire* etc. ce sont les plus éloignées, ici aussi, de l'étymon et du radical conjugué *-iza-*.

b) Non-présent imparfait:

3e personne du singulier: **zizaen* > **ziaen* > **zaen* > *zan*
> *zen*:

la sifflante interne du radical a dû s'éliminer assez tôt pas effet de dissimilation après la sifflante initiale modo-temporelle indispensable (même en domaine biscaïen, où l'on peut supposer une réfection de tous les autres paradigmes passés qui manquent de préfixe modo-temporel, comme dans **edun* ci-dessus, sauf dans ce verbe le plus employé de tous: *izan*), puis progressivement la première voyelle et la diphtongue *-ae-*, qui donne deux résultats: en domaine hispanique occidental maintien de *-a-* (ou réfection analogique?) sur la série prédominante de toute cette conjugaison (le relatif de présent y est aussi *dan* unique forme dans les *Refranes* de 1596), et ailleurs réduction phonétiquement plus attendue et sinon "régulière" de cette diphtongue *ae* > *e* (comme non seulement dans le verbe **da-en* après adjonction du suffixe relatif > *den*, mais aussi dans les noms à finale *-a* après addition du suffixe de pluriel: **gauza-ek* > *gauzek* etc.): *zen* qui a cependant l'inconvénient cette fois d'occulter totalement le radical *-iza-*.

1e et 2e personnes du singulier:

nindizaen*/hindizaen* > **nintzaen*/**hintzaen* > *nintzen*/*hintzen*
> *nintzan*/*hintzan*:

le plus curieux est qu'ici, après la syncope très naturelle et générale de l'*-i-* du radical entre deux consonnes d'articulation proche, c'est le domaine oriental du souletin-navarro-labourdin qui a conservé la voyelle finale *-a-* du radical *-iza-*.

3e pers. plur.:

zizaten* > **zidaten* > **ziraten* > *ziraden*** (1545) > **ziraen* > *ziren*:

le changement parallèle au présent a dû se faire par occlusivisation de la sifflante du radical et passage à vibrante simple puis élimination du suffixe de pluralité *-te-* (ou de la seule consonne d'appui *-t-* > *-d-*) devenu marque superflue pour la compréhension (du moins hors relative: car au présent singulier relatif de 2e personne vouvoyée **zira-en* fait aussi *ziren*, même si le contexte lève généralement l'ambiguïté), avec une tendance très forte de la langue à réduire les morphèmes de trois syllabes et plus à deux, d'autant que les préfixes et suffixes d'assertion, potentiel et subordination viennent obligatoirement allonger la forme conjuguée.

1e et 2e pers. plur.:

gin(d)izaten*/zin(d)izaten* > **gintzaten*/**zintzaten* > **gindaten*/**zindaten* > ***ginaden***/***zinaden*** (1545) > **ginden*/**zinden* > *ginen*/*zinen*:

tout résulte d'éliminations successives de phonèmes, et l'on peut supposer que la forme historique moderne qui occulte totalement le radical, seule documentée sauf erreur dans la langue contemporaine, a mis un certain temps à se former (cf. les verbes **gindagoten* > *ginauden*, *gin(d)abilan* etc. dont la plus grande rareté d'emploi explique probablement le maintien à peu près intégral). Dechepare (1545) a des formes de 1e et 2e personnes de pluriel *ginaden*, *zinaden* issue de < **gindaten* etc. après élimination de la sifflante du radical au profit de l'occlusive mais en maintenant la voyelle *-a-* résidu du radical. A la 2e personne de pluriel réel (la forme du pluriel étymologique étant restée dans le singulier de vouvoiement) il utilise en revanche *zineten* > moderne *zinezten* avec introduction d'une marque supplémentaire (sifflante) de pluralité, deux avec *-e-* au lieu du *-a-* radical par rapport au pluriel de déférence (pluriel étymologique) *zinaden* homologue à *ginaden*, et au pluriel réel (négatif) *ezineten* moderne *etzinezten*.

c) Non-présent éventuel.

Ce temps-mode se construit en basque sur la morphologie de l'imparfait, sauf le changement du préfixe modo-temporel /- qui remplace z- de l'imparfait en 3e personne (absence de marque de l'actant absolutif-sujet préfixé), et la disparition du suffixe de passé -(e)n (dans les formes où la place de ce suffixe n'est pas tenue par des suffixes subordonnants). Or, les changements phonétiques précédemment indiqués pour le passé ont, pour ce seul verbe, creusé la différence entre les deux paradigmes de non présent pour la 3e personne du singulier restée proche du radical:

3e personne du singulier:

*(ba)liza > **baliz** (1545, 1596) > (ba)litz.

la disparition de la voyelle -a devenue finale (cf. *balego/balago*) est analogique aux séries du présent (voir plus haut); mais la forme à finale sifflante fricative, si elle est passée à l'affriquée selon une tendance constante de la langue (cf. l'articulation dialectale *berritz* pour l'adverbe *berriz* littéralement "par nouveau" au sens de "de nouveau", simple instrumental régulier de *berri* "neuf, nouveau"), est encore restée dans diverses formes, chez Dechepare (1545), ou dans celle de 1596 en dérivation nominale (procédé courant en basque: voir ci-dessus) *balisco* littéralement "de s'il était", c'est-à-dire "imaginaire", ou chez Oyhénart encore (1657) *baliz*, *lizan*, *ailiz* etc. C'est aussi sur cette forme, avec maintien intégral du radical cette fois, que se faisait autrefois en toutes zones le potentiel à suffixe-infixe -te(-) de ce verbe: *lizate* (1545, 1596, 1657).

Les 1e et 2e personnes du singulier et la 3e du pluriel se font sur l'imparfait, et après les mêmes changements par rapport à l'étymon théorique (voir ci-dessus), seule la sifflante (mais affriquée en finale et après consonne dans la langue moderne) des personnes 1 et 2 du singulier rappelant l'étymon: (ba)nintz, (ba)hintz, à la 3e personne du pluriel la voyelle (-)i- dans (ba)lire, et rien pour les personnes 1 et 2 du pluriel (le -i- de gin(d)- est dans la forme étendue du préfixe personnel): (ba)gine, (ba)zine (pluriel étymologique devenu singulier de déférence comme il a été précisé plus haut, et pluriel "réel" *bazinezte* à double marque de pluriel). Aux 1e et 2e personnes du pluriel Dechepare (1545) a, comme au passé, des formes plus proches des primitives: *baginade*, *bazinade*, mais aussi *bazina*, Liçarrague alternant les finales avec -a ou-e dans *bagina*, *bagine* (1571).

d) Impératif et votif.

2e pers. sing. et plur. (impératif):

*(h)iza > **iz** (1545, 1657) > *aiz* (1571, 1657) > *ax* (1596)
> *aiza > *axa* (1596)

*zizate > *zizate?

après la perte analogique de la voyelle -a du radical la forme *iz* a persisté dialectalement, tandis que la réfection analogique et d'abord également dialectale de tout le système sur la diphtongue ai(z) (voir plus haut: le présent) donne les deux formes chez le même auteur "polydialectal" (proverbes et poésies d'Oyhénart), Dechepare (1545) ayant seulement *iz* comme *niz*, *biz* etc. avant diphtongaison analogique (voir ci-dessus le présent); la forme biscaïenne palatalisée est le résultat de cette diphtongaison, donc logiquement (mais pas forcément chronologiquement!) postérieure quant à sa formation à la forme restée la plus proche du radical originel *iza-* qui est *iz*. Sauf l'aspiration initiale représentant le préfixe de 2e personne presque toujours absent à l'impératif, le singulier est homonyme de la 2e personne du présent, y compris dans ses variantes dialectales. Des deux formes biscaïennes palatalisées des *Refranes* de 1596, *axa* est la plus proche de l'étymon et du radical, intégralement conservés, à l'addition analogique de la voyelle initiale près. Avec le recul du tutoiement et le progrès des formes composées l'impératif singulier de *izan* a pratiquement disparu, et il n'y a pas, sauf erreur, d'emploi connu de l'impératif de pluriel, qui a dû être d'abord *zizate. Dans les formes composées à radical auxilié c'est normalement le second auxiliaire *edin qui intervient: *egon zaitte* (de < *zadite

> bas-nav. et soul. *zite*) équivaut à *zaude* comme *izan zaite* à l'inusité **ziz(a)te* > **zai(z)te*, ce dernier étant aussi le pluriel réel de *zite*.

3e pers. sing. et plur. (votif):

sing. **biza* > ***biz***,

plur. **bizate* > **bidate* > **birate* > **birade* > **bira*e > *bira/bire*:

du **biza* théorique d'origine au singulier il est resté > *biz* surtout figé dans la formule d'église *hala biz* "ainsi soit-il", mais d'emploi libre encore chez les écrivains anciens (Oyhénart 1657, qui a aussi le négatif régulier *ezpiz*), l'absence de **baiz* indiquant encore ici que les formes à diphtongue sont secondaires par rapport aux autres, car l'impératif singulier reste généralement très proche ou identique au radical qu'il reproduit. Mais le pluriel théorique **bizate* "qu'ils soient", après une étape probable **bidate* (peut-être influencé par le second auxiliaire intransitif **bedite* > *bite*) a dû être refait sur le présent de même personne *dira* et l'éventuel *lira* (avec suffixe de potentiel *lirate* 1545), ou bien a subi les mêmes changements phonétiques (voir ci-dessus), pour donner *bira* chez Liçarrague (1571: et la variante *bire* analogique aux autres pluriels) et Oyhénart (1657), le second auxiliaire en "temps composé" ayant ici aussi suppléé à l'emploi absolu de *izan*. (8)

2° Conjugaison bipersonnelle (sujet-absolutif et bénéficiaire-datif exprimés).

Les modifications de la structure morphologique introduites dans le morphème verbal conjugué par la présence du suffixe (suffixe parce que toujours placé après le radical, mais pouvant être suivi lui-même d'autres affixes) personnel de datif ont eu des incidences sur la forme du radical *iza-*, devenu méconnaissable ou même remplacé par un autre dans quelques formes dialectales, ceci alors même que les formes verbales à datif, nécessairement plus rares dans l'usage, sont restées en général plus proches des formes étymologiques et du radical. Ce fait ce vérifie encore ici, mais la longueur du morphème et sa complexité syllabique et phonétique ont entraîné des changements. Les affixes personnels eux-mêmes, en absolutif préfixé ou datif suffixé, n'offrent guère de variations, sauf, comme dans l'ensemble du système, pour le datif de 3e personne, qui est *-o-* pour le singulier ("à lui") et parfois *-a* (1545, 1596, 1657: voir ci-dessous), *-e-* pour le pluriel ("à eux"), avec diverses variantes comme en domaine dialectal labourdin où le pluriel a été recomposé par addition à *-o-* singulier d'un *-te* de pluriel ici entre parenthèses.

a) Présent.

Sujet-absolutif de 3e personne du singulier (non marqué) et du pluriel:

datif singulier de 3e personne:

dizao* > **dzaio* > *zaio***

> **dzaik(i)o* > ***zaika*** (1545) > *jacanari* (1596)

dizako* > **dzako* > *zako***

Pour le *z-* initial des datifs à sujet de 3e personne tout à fait distinct de la marque étymologique du passé, l'apocope de *-i-* a pu donner d'abord une sonore affriquée *dz-* qui n'est pas historiquement inconnue des parlers biscayens en particulier, mais qui n'a pu tenir vu l'absence totale dans le lexique ancien et moderne d'initiale affriquée, sauf la très nette exception de la palatale ou "chuintante" *tx-* qui est cependant inusitée (sauf en souletin moderne) du navarro-labourdin, et tributaire à n'en pas douter en zone ibérique de l'articulation toujours affriquée de ce phonème en castillan. La différence dialectale majeure ne touche pas le radical lui-même, partout réduit à *-za-*, mais, comme dans tous les verbes à datif de 3e personne, la liaison du suffixe vocalique de datif *-o(-)* (parfois dialectalement *-a(-)* qui peut se comprendre comme variante par assimilation comme chez Dechepare 1545 etc.) au radical, qui se fait par la forme à occlusive *-k(i)-* réduite à la consonne en domaine oriental souletino-navarro-labourdin, et aussi en biscaïen (la forme de 1596 *jacanari* < *zakanari* est un verbe au relatif datif correspondant d'assez près au soul.-nav.-régulier *zakonari* "à celui qui lui est"), ce qui souligne, en

principe et comme chaque fois que les aires dialectales extrêmes et aujourd'hui séparées concordent (comme dans l'onomastique du XI^e siècle), l'ancienneté de cette formule morphologique, et par *-i-* ailleurs, cette dernière formule étant ressentie ici aussi (voir plus haut l'auxiliaire transitif) comme plus "littéraire". Bas-navarrais (1545) et bisciaien (1596) anciens coïncident aussi dans la forme *-(k)a* du datif de 3^e personne (voir ci-dessus).

datif pluriel de 3^e personne:

dizaie* > **dzaie* > **zaie (1545) > *zee* (bas.-nav. oral moderne).

La réduction inévitable en parler rapide de la triptongue *-aie-*, telle quelle chez Dechepare, Liçarrague (1571 *baitzaye*) etc., à *-e-* (compensée en quelque sorte par l'allongement de la voyelle finale) a occulté totalement le radical en bas-navarrais oral. Parmi des modèles plus complexes pour l'expression du datif pluriel, mais sans incidence sur le radical, les grammaires classiques signalent encore les suffixes *-te* (consonne d'appui avant voyelle), *-ote* avec addition au singulier d'une marque de pluriel, et de même avec les phonèmes de liaison ci-dessus signalés: *-kote* et *-kiote*. La seconde voyelle du segment *-zai-*, qui semble à l'origine un élément de liaison morpho-phonétique entre radical et datif de 3^e personne (morphème vocalique), restera présent dans l'ensemble des formes, présent et non-présent (sauf réduction éventuelle dans les formes contractées type *zako* etc.), faisant apparaître une nouvelle forme de radical *(i)zai-*, identique à la forme la plus générale du nom verbal *izaitte* depuis les premiers témoignages écrits (de même *egoite*, *igaite*, *emaite*, *erraitte* à côté de *edate*, *jate*, *esate* etc.), qui pose la question de la formation phono-morphologique du nom verbal sur le radical-participe.

Quant au radical lui-même, le schéma des changements ci-dessus ne cite pas une modification inattendue très bien documentée dès les textes navarro-souletins et labourdins du XVI^e siècle (1545): au lieu de la diphtongue *-(z)ai-* qui rappelle le radical *iza-* même si le *-i* final est un phonème de liaison ou d'épenthèse devant le suffixe datif (bisc. 1596 *emaiok*), ou analogique à la série *naiz* etc. (voir ci-dessus), ce domaine dialectal met dans nombre de formes datives une diphtongue *-au-* qui rappelle la conjugaison de **edun* (voir ibidem), et qui en est probablement issue au moins partiellement par analogie: chez Dechepare avec datif de 2^e personne de pluriel *zauzu* (forme courante du bas-navarrais moderne), *nizauzu*, *baizautzu*, à côté de *zaika*, *zait*, *baizaigu*, à datif de 3^e personne de singulier et de 1^e du singulier et de pluriel, et surtout chez Oyhénart (1657) dont le polydialectalisme, qui répond parfois chez lui aux besoins du vers et de la prosodie, utilise les formes concurrentes, et pour le seul datif de 3^e personne: *zaiona*, *zauka*, *zaukeo* (avec infixe de potentiel avant suffixe datif), *zauzko*, *zaizte*. Cette forme était déjà dialectalement marquée au XVI^e siècle, puisque la langue plus occidentale de Liçarrague 1571 semble l'ignorer.

Le sujet absolutif pluriel de 3^e personne donne normalement (infixe de pluralité *-zki-*) **dizazkio* > 1571 *zaizkio* (écrit *çaziquio*) > bas-nav.-oral *zazko*. Avec le changement dialectal du radical à *-au-* comme ci-dessus, Oyhénart donne *zauzko* au datif singulier à côté de *zaizte* (infixe de pluriel d'absolutif *-zte-*) au datif pluriel. Avec ce même pluriel au sujet et au datif, et la même variation *-zki-/-zte-* de l'infixe d'absolutif pluriel, Liçarrague donne 1571 *zaizkie* (écrit *çaziquie*), tandis que la forme orale et contractée du navarro-souletin, occultant le radical *-iza-*, fait *zezte* < **diza(i)zte*.

Les formes à datif de 1^e et 2^e personnes, au singulier et au pluriel, à partir d'une forme originelle théorique **dizat/k/n/gu/zu(e)* (selon la personne du datif suffixé) montrent la même variation du radical, et c'est peut-être là, par effet d'assimilation vocalique sur les suffixes personnels *-gu* et *-zu*, que se trouverait l'origine première du changement, maintenu ensuite par analogie avec la conjugaison de **edun*, car le basque comme d'autres langues fait souvent alterner, parfois dialectalement, les verbes "être" et "avoir": *ikusi ukhan dut*, *ikusi izan dut* sont deux manières courantes de traduire le

“surcomposé” familier “je l’ai eu vu”. La construction du verbe reste identique, les affixes personnels habituels (préfixe sujet absolutif des 1es et 2es personnes et suffixe datif) en plus:

Dechepare 1545: *zait, zaidanean, zauzu*, et avec allocutif de déférence *zu* toujours suffixé (donc ici après le datif de 1e personne) *ziaidazu* (où le *ziai-* initial est issu de la forme radicale < *(d)izai-);

Liçarrague 1571: *zait, zaiku, zaizu*;

Oyhénart 1657: *zait, zaita, zauta?, zautan, etzautala, zaitzat, zautzat, etzaik, zaikan, zauzkin*.

Comme pour la 3e personne, le biscayen semble n’avoir pas créé de diphtongue à partir de **dizat* < **dzat* qui aboutit à > **jat* (1596) avec premier phonème palatalisé: **xat** (la “jota” castillane n’est pas encore inventée et n’a pu intervenir). Cette forme, la palatalisation en moins, correspond aussi, avec ajout d’un -a terminal analogique au même datif du présent de **-edun* (voir ci-dessus), donné par Oyhénart 1657 dans *zaita*, au bas-navarrais oral usuel **zata**.

Sujet absolutif des 1es et 2es personnes.

La préfixation obligée du sujet absolutif personnel (comme de l’objet absolutif dans la conjugaison transitive), complétée aux personnes du pluriel par l’infixe complexe (et redondant) de pluralité -*zki-* entre radical et datif, a laissé le radical plus visible, et davantage dans les formes dialectales où il n’y a pas eu assimilation de sa première voyelle *i-* sur la seconde -a, qui a pu être favorisée par le maintien d’une différence phonétique plus marquée avec les formes du passé où les préfixes personnels pluriels seront *gin-* et *zin-* (voir plus loin):

1 sing. * *nizaio/e/k/n/zu* > **nitzai...** (1571 **nitzaie**) > *nai...* > *natzai...*

* *nizako...* > * *niako* > *nako* (bas-nav. pour le datif de 3e pers.

sing.)

2 sing. * *hizaio/e/t/gu* > **hitzai...** > *hatzai...*

* *hizako...* > *hako* (idem)

1 plur. * *gizazkio/e/k/n/zu* > **gitzazkio...** > 1571 *gaitzazkik* > *gatzaizk...*

2 plur. * *zizazkio/e/t/gu* > **zitzaizkio...** > *zatzaizk...*

Pour la sifflante du radical -(i)zai-, quand elle ne disparaît pas comme dans les formes contractées orales bas-navarraises etc. et peut-être en réaction à cette tendance par effet contraire de dissimilation, elle subit le renforcement en affriquée -*tz-* dans toutes les formes de présent et non-présent à actant sujet préfixé. A côté de 1571 **nitzaie** “je leur suis” presque étymologique, les formes “pleines” de Liçarrague comme *gaitzazkik* “nous te (masc.) sommes” ont la double diphtongue dont la première répond à l’analogie du paradigme sur *naiz*.

Le radical à diphtongue -*au-* du souletin et navarro-labourdin apparaît en alternance avec -*ai-* chez Dechepare (1545: *nizaizu, nizaizu*), tandis que les textes d’Oyhénart (1657) l’utilisent exclusivement, signe de son progrès en domaine bas-navarrais, avec les sujets de 1e et 2e personnes: *nitzauzunean, baitzauzat, baitzauzkit, zauzkidanean, zitzauzat, ezpaitzauzkote, zitzauzte, etzizauzte*.

b) Non-présent.

A part les changements d’affixes, rien ne différencie vraiment ces formes de celles du présent quant au radical de conjugaison, en particulier l’usage dialectal de la diphtongue -*au-* qui apparente alors les formes d’auxiliaire intransitif à celles du transitif (voir ci-dessus): 1657 *zautan* “il m’était” à côté de **zitzaizkan** “ils lui étaient”. Les formations théoriques, en passant successivement des sujets-absolutifs de 3e personne à celles des 1es et 2es, sont les suivantes pour le passé, l’éventuel n’apportant que les modifications morphologiques régulièrement attendues:

- 3e pers. sing.: * *zizaion/-en* etc. > ***zitzaion/zitzaïen/zitzaitan*** etc.
 * *zizakon* etc. > ***zitzakon/*** * *zitza(i)en* > *zitzeen* (bas.-nav.)
 * *zizagun/-zun* > *zitzaigun/-zun*
 > ***zitzakun/-zun***

Les différences dialectales sont généralement peu marquées, sauf l'apparition d'une occlusive sourde au datif de 1e personne du pluriel *-ku-* en domaine navarro-labourdin et souletin conformément au système général de ce domaine. Mais en 2e personne la présence de l'affriquement du radical *-itzai-* a empêché, du moins en général, celle de l'afixe datif *-zu*, ce qui aboutit à la suite de sifflantes *z-tz-z-* résultat incontestable et heureux des forces dissimilatoires en jeu. Au pluriel de datif de 3e personne la réduction de la triptongue à *zitzeen* bas-nav. etc. réduit aussi le radical.

- 3e pers. plur.:
 * *zizazkion* etc. > *zitzaizki-on/-en/-tan/-kan/-nan/-gun/-zu(e)n*
 > ***zitzazkon/zitzezteen/zitzazkun/zitzazkizun***(bas-nav.).

Le datif de 1e personne du pluriel du bas-navarrais courant *zitzazkun* a été "raccourci" sans dommage pour la compréhension, par haplogie de la syllabe *-ki-* devant *-gu-* procédé que la langue utilise en abondance. Le bisciaïen de 1596 *jacazan* correspond au navarro-labourdin à datif *-a-* *zitza(i)zkan* (usuel *zitzazkon*) "ils lui étaient", avec la suffixation en *-zan* des marques de passé et de pluriel *z(it)-*.

Aux 1es et 2es personnes du singulier et du pluriel le préfixe sujet prend la forme étendue (le datif ne peut alors exprimer la même personne que le sujet):

- 1e sing.: * *nin(d)izaion* etc. > ***nintzaion/-en/-kan/-nan/-zu(e)n***
 * *nin(d)izak(i)on* > ***nintzak(i)on*** > ***nindakon*** (bas-nav.)
 * *nin(d)izaïen* > * *nindaïen* > *nindeen* (id.)

- 2e sing.: * *hin(d)izaion* etc. > ***hintzaion/-en/-tan/-gun***
 * *hin(d)izak(i)on* > * *hintzakon* > *hindakon/hindeen/hindatan/hindagun*

Les formes bas-navarraises courantes avec *-k-* avant datif ont résolu l'affriquée issue du radical précédé de la dentale de liaison avec le préfixe personnel *nin-/hin-* par une simple dentale, tout comme dans le suffixe complexe de prolatif *-tza(t)ko* > *-dako*, pour donner des formes où le radical n'est plus représenté que par la voyelle *-a-*, et disparaît en datif de 3e personne de pluriel dans la voyelle longue *-ee-* comme dans toute la conjugaison.

- 1e plur.: * *gin(d)izazkion* etc. > *ginitzaizkion*,
 > *ginitzazkon* > *ginazkon* etc.
 2e plur.: * *zin(d)izazkion* etc. > *zinitzaizkion*,
 > ***zinitzazkon*** etc. (pluriel réel: ***zinitzazkoten***)

Au datif de 3e personne de pluriel (suffixe-infixe *-e-*), le bas-navarrais utilise ici aussi les formes contractées où le radical finit par être occulté: *gintzezteen*, *zintzezteen*. Seule la sifflante interne *-tz-* rappelant le radical *-iza-* distingue ces formes de celles du transitif: *ginezteen*, *zinezteen* (et seule la voyelle longue distingue cette dernière de la 2e personne de pluriel réel du passé intransitif sans datif *zinezten*, le contexte permettant toujours de saisir les différences phonétiquement presque imperceptibles).

Conclusion

Les apparentes incohérences et irrégularités dans la conjugaison des deux auxiliaires premiers du basque quant aux formes prises par le radical conjugué, jusqu'à la disparition complète de ce dernier dans quelques cas, étaient déjà bien apparentes dans les exemples cités et analysés des témoignages écrits les plus anciens des XVe-XVIe siècles. Elles se sont plus ou moins accentuées jusqu'aux formes usuelles du parlé écrit et surtout oral moderne, qui demanderaient encore à être analysées dans la totalité de leurs variantes dialectales et leurs sous-variantes. Ces variations résultent de changements

phonétiques assez simples dans tous les cas, et, vu la structure générale rigoureuse et complexe du verbe conjugué en basque, inévitables le plus souvent. Si la méconnaissance de l'histoire ancienne de la langue au-delà de la fin du Moyen-Age ne permet pas cependant, en général, d'assigner une période même imprécise à la plupart des principaux changements, il doit être possible de dire, en théorie et selon les procédures connues des changements phonétiques généraux ou propres au basque, comment et pourquoi ils se sont produits.

Les altérations des formes régulières de conjugaison, celles-ci déduites d'autres verbes dont les formes conjuguées sont restées intactes ou peu altérées, comme *egon*, *ebili*, *eman*, *jakin* ou les auxiliaires seconds **edin*, **ezan*, ont été le résultat de deux types de changements: 1° d'une part ceux d'ordre strictement phonétique dus dans tous les cas aux faits d'assimilation ou dissimilation de phonèmes voisins, ouvertures (le plus souvent) et fermetures vocaliques, syncopes et changement d'articulation ou affaiblissement et par la suite amuïssement de phonèmes consonantiques, y compris de syllabes (haplogogie) dans une suite de syllabes phonétiquement identiques ou proches; 2° d'autre part les réfections analogiques des paradigmes de conjugaison, trait en lui-même commun à beaucoup de langues, et qui prend une importance singulière en basque vu la structure complexe, morphologiquement et phonétiquement, du verbe conjugué, et sa construction "pyramidale" en quelques sorte, accumulant, de part et d'autre du radical verbal et aux dépens "phonétiques" de celui-ci, les divers affixes verbaux (préfixes assertifs, subordonnants, modo-temporels, personnels d'un côté, suffixes personnels de datif et d'ergatif, de pluralité, de futur-potentiel, de subordination de l'autre) et, éventuellement, les phonèmes d'épenthèse ou de liaison. Ces réfections analogiques, pouvant entraîner à leur tour de nouvelles altérations phonétiques, ont davantage affecté le verbe *izan* "être" en raison à la fois de la nature phonétique de son radical *iza-* et la fréquence de son emploi (par comparaison **ezan* auxiliaire transitif second de structure phonétique très proche, il est vrai aussi beaucoup moins employé, n'a que peu bougé dans ses formes conjuguées: ce qui peut suggérer aussi que son emploi dans la langue a été plus tardif), alors même qu'il ignore par définition la conjugaison tripersonnelle (sujet, objet, bénéficiaire) du transitif. Le statut d'auxiliaire de ces verbes, dans la chaîne syllabique continue toujours plus ou moins longue et complexe constituée par l'auxiliaire et le participe, et donc leur position post-clitique (l'auxiliaire basque suit toujours le participe) ont eu leur part dans ces transformations.

La connaissance précise de la formation de la conjugaison basque et de ses changements, limitée ici au thème du "radical" conjugué hors verbes allocutifs (dont les changements sont d'ordre essentiellement morphologique du fait de l'expression de la personne allocutive ou "non actante", dite parfois "datif éthique" en terminologie grammaticale), ouvre au fond un chapitre particulier de l'étymologie, ou "morpho-étymologie". Elle est sans aucun doute essentielle pour la connaissance et la définition de la langue basque, et pour situer celle-ci par rapport aux autres. Elle ne l'est pas moins pour son usage, et en particulier pour son "bon usage", si comme le disait en son temps pour le français Victor Hugo, il est bon et peut-être nécessaire que l'écrivain - mais pourquoi pas tout locuteur ou scripteur attaché aux caractères essentiels de sa langue? - ait, avant de prendre sa plume, "scruté les étymologies".

Jean-Baptiste ORPUSTAN

Professeur honoraire de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III
Janvier 2002

NOTES.

1. René LAFON, *Le système du verbe basque au XVIe siècle*, Paris 1944, réédition Elkar, Zarautz, 1980.

2. L'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* d'A. Meillet est publiée en 1922, comme le début du *Dictionnaire étymologique du français* (traduction du titre allemand) de W. von Wartburg; le *Dictionnaire étymologique roman* (traduction du titre allemand) de W. Meyer-Lubke en 1935. Les principaux travaux sur le basque de H. Schuchardt sont publiés de 1900 à 1925.

3. Les verbes à initiale consonantique (sauf évidemment le *y* de *jan*, *jakin*, *jautsi*, *jeiki*, *joan* etc.) ne sont pas conjugables en basque, du moins dans la langue historique, puisqu'ils interdisent la préfixation modo-temporelle et personnelle indispensable pour conjuguer le verbe sans auxiliaire.

4. Joseba LACARRA ANDRINUA, *Refranes y sentencias (1596)*, *Ikerketak eta edizioa*, édition critique, Bibao 1996, p. 207.

5. L. MICHELENA, *Textos Arcaicos Vascos* et I. SARASOLA *Contribución al estudio y edición de textos antiguos vascos*, Saint-Sébastien 1990, p. 77 (210). J.-B. ORPUSTAN, *La langue basque au Moyen Age (IXe-XVe siècles)*, Izpegi, Saint-Etienne-de-Baïgorry, p. 223.

6. Dans son introduction à la réédition du livre de Liçarrague (*Jesus Christ gure iaunaren Testamentu berria* etc., La Rochelle 1571) sous le titre *I. Leïçarragas Baskische Bücher von 1571* etc. (Strasbourg, 1900), réédité en fac-simil et traduction de l'introduction en espagnol par l'Académie basque (Bilbao 1990), H. Schuchardt propose des étymologies latines de quelques verbes basques, ainsi *haztatu* "pris en main, pesé" (d'où *hazta* "poids") qu'il fait venir de lat. *tastare* "tâter" (qui a fait en basque *jastatu* < 1643 *dastatu*) (p. 60) et non de *hatz* "doigt" (comme *eskuztatu* "manipulé, tâté" de *esku* "main"); de même *ninikatu* "bourgeonné" qu'il dit "peut-être d'origine romane" (p. 61) alors qu'il est issu de *nini* "bébé" comme *ñiñika* "pupille de l'œil". R. Lafon (op. cit. IIIe partie, chap. II La racine) reprend à Schuchardt d'autres étymologies latines de verbes basques: ainsi "La racine *zagu* "être connu" (...) gascon *sabut*, *sagut* (...) a été pourvue de la voyelle e- qui figure à l'initiale d'un grand nombre de participes passés (...) la finale gasconne -t a été élargie en -tu (...)" (ibid. p. 422); ou *ekharrri* que "Schuchardt tient pour emprunté; même un mot d'apparence aussi vénérable (...) "porté, apporté", ne saurait nier sa parenté avec celto-latin *carrar*, *carricare*"etc. (ibid. p. 423). Ces étymologies latino-romanes sont très peu vraisemblables: pour le radical- participe *ezagun* "connaître, connu", le participe latinisant en -tu est évidemment une réfection tardive et analogique comme celle de *izatu* labourdin par rapport à *izan* et nombre d'autres exemples identiques, et il est hautement improbable qu'un romanisme tardif comme *sagut* < *sabut* (littéralement "su", problème sémantique en plus: "savoir" étant en basque *jakin*) ait pu recevoir, au Moyen Age tardif, une morphologie verbale à -n final réservée aux verbes les plus typiques et les plus anciens de la langue, dont justement les auxiliaires verbaux, sans compter le caractère purement artificiel de la racine en question (aurons-nous eu plutôt une ancien factitif en *era-* altéré bien avant le temps de la langue médiévale?); quant à *ek(h)arri* "porté, apporté", autre participe, radical *ekharr* "apporter", de la seconde classe "fermée" des verbes basques à morphologie ancienne, il ne peut venir des mots "celto-latins" cités, car le basque connaît très bien les mots empruntés, sans doute très anciennement, à ces derniers: *garraiatu* "charroyé" et *garrika* (forme médiévale) ou *karrika* (forme moderne exclusive à "régression phonétique" avec le retour à l'initiale sourde inusitée en basque ancien) "rue" et par extension "place", mot très courant en toponymie souletine médiévale, la part la mieux romanisée du domaine linguistique, à peu près (Mixe et Armendarits) ou totalement (Arbéroue, Ossès, Baïgorry, Cize) inusité ailleurs dans les noms antérieurs au XVIe siècle.

7. La forme *ecutea* (cacographie?) citée en 1609 est restituée (mais était-elle encore en usage?) en *edutea* tardivement en 1773 (L. Michelena et I. Sarasola op. cit. p.

114-115). Une chanson biscaïenne citée par Oyhénart en 1657 (ibid. p. 57) porte la forme déjà réduite *eutea*.

Fin des Notes